

2 novembre 2010

10.404

Question Serge Vuilleumier

144: Quo Vadis?

Avec constance, insistance, persévérance et peut-être pertinence, nous sommes intervenus (question et interpellation) à plusieurs reprises à propos du numéro d'urgence 144.

Par notre nouvelle question, nous aimerions connaître:

- Où en est le dossier?
- La décision quant à la localisation sur un ou deux sites est-elle prise? Si oui, sur quel-s site-s?
- Est-il dans les intentions du canton de reprendre contact avec le canton du Jura pour une centrale d'alarme intercantonale, car ce canton peine à trouver un arrangement avec la Ville de Bienne, principalement pour des raisons de langue (français ou allemand)?
- Quelles mesures ont été prises pour améliorer la formation du personnel appelé à desservir le numéro d'appel 144 afin de satisfaire aux exigences de la Confédération?
- Allons-nous vers une cantonalisation des secours impliquant un retard quant aux décisions à prendre?

Cosignataires: A. Houlmann, S. Latrèche et C. Fischer.